

Séance du 16 décembre 2022

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	
Afférents au conseil municipal : 15	
En exercice : 14	Présents : 8
Absents : 3	Votants : 11
<b>VOTE</b>	
Votants : 11	
Pour : 11	
Contre :	Abstention :
Date de convocation 07/12/2022	
Date affichage : 07/12/2022	

L'an deux mil vingt-deux, le seize du mois de décembre à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune de La BOISSIERE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean Claude CROS, Maire.

Présents : BOUDES Jean-Pierre, GENTILHOMME Céline, HOCHART Danièle, LEGRAND Magda, PEREIRA Victor, PERRET Roger, PRUNIER Daniel

Excusés ayant donné pouvoir : LAINÉ Sébastien pour CROS Jean-Claude, LANOT Monique pour BOUDES Jean-Pierre, MALAVAL Céline pour HOCHART Danièle

Excusés : MARTINEZ Charles-François, SARROUY Edwige

Absents : DESCAILLAUX Arlette

Mme HOCHART Danièle a été nommée secrétaire.

**DEL22053 – RESTAURANT SCOLAIRE – TARIFS 2023**

Monsieur le maire rappelle au conseil, que par délibération du 16 décembre 2009, le tarif d'un repas au restaurant scolaire a été fixé à 3.70 € et le tarif d'accueil des fraties participant au soutien scolaire à 1 €.

Il propose de maintenir ces tarifs pour 2023.

**Le conseil municipal,**  
**Ouï l'exposé de Monsieur le maire, après en avoir délibéré,**  
**À l'unanimité**

**APPROUVE** la proposition de Monsieur le maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Pour copie conforme,

Le maire,  
Jean-Claude CROS

Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le  
**06 JAN, 2023**  
Et dépôt en Préfecture le



Accusé de réception en préfecture  
034-213400351-20221216-DEL22053-DE  
Date de télétransmission : 05/01/2023  
Date de réception préfecture : 05/01/2023